



VOTRE LETTRE DU

VOS RÉF.

NOS RÉF. DM/OMZ-CIR/n.07_15

DATE 14/11/2015

ANNEXE(S) /

CONTACT Mme E. Depuijdt - Chef de cellule Gestion BD

TÉL.

FAX

E-MAIL info.rhmzg@sante.belgique.be

OBJET Feed-back service d'urgences

A l'attention du
Directeur général,
Directeur médical,
Responsable de RHM

Madame, Monsieur, Cher Docteur,

Par la présente, nous tenons à vous informer que le SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement a mis à votre disposition un rapport concernant les séjours dans le service d'urgences de votre hôpital pour les années 2010 et 2011.

Il vous est possible de consulter ce rapport via l'application Portahealth, selon la procédure suivante:

- 1) Avant qu'un utilisateur ne puisse accéder à son rapport, le gestionnaire local de l'hôpital doit lui attribuer les droits nécessaires. Cela se fait via l'application Portahealth.
 - Il doit y sélectionner l'hôpital souhaité.
 - Dans un deuxième temps, il doit créer la personne en tant qu'utilisateur (numéro national nécessaire).
 - Il doit ensuite attribuer à l'utilisateur les droits nécessaires en matière de **FB_URG_RHMZG**.
 - Enfin, il doit choisir le rôle «**FB_URG_RHMZG_REPORTS_VIEWER**».

Pour de plus amples informations, nous vous renvoyons aux fichiers d'aide de Portahealth, disponibles sur www.health.belgium.be → Soins de santé → Institutions de soins → Systèmes d'enregistrement → Portahealth.

- 2) Dès que ces étapes ont été réalisées, l'utilisateur a accès à son rapport via www.health.belgium.be/portahealth. Enfin, il vous faut cliquer sur le lien: 'Feed-back de service d'urgences'. Vous trouverez ici le rapport national ainsi que le rapport individuel.

Toute question et/ou remarque concernant le nouveau feed-back peut être envoyée à notre boîte mail générique info.rhmzg@sante.belgique.be.

Recevez Madame, Monsieur, Docteur, l'expression de mes salutations distinguées,

C. DECOSTER,

Directeur général

.be